

CONCOURS DE DESSINS
La maison que j'aime

ORGANISE PAR
MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Pour tous les enfants de 6 à 12 ans !



BULLETIN D'INSCRIPTION

Candidat

Nom :

Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____

Classe :

Adresse.....
.....

Code postal : ____

Commune :

Tél: ____

Email des parents :@.....

Téléphone portable des parents : ____

Autorisation des parents :

Je soussigné(e), Mme / M. ai pris connaissance du règlement du concours de dessins d'enfants « *La maison que j'aime* » organisé par l'association Maisons Paysannes de France et autorise mon enfant à y participer.

Date : __ / __ / ____

Signature du père ou de la mère :

- Mes parents sont membres de l'association MPF dans le département : __
- Mes parents ne sont pas membres de MPF, et ont eu connaissance du concours par :
.....

**Le nom et le prénom du participant doivent être inscrits au dos du dessin.
Pour tous renseignements : 01 44 83 63 63 - concours@maisons-paysannes.org**

**CE BULLETIN EST A RETOURNER AVEC L'ÉPREUVE DU CONCOURS,
AVANT LE 31 MAI 2015 À :**

**Maisons Paysannes de France
Concours de dessins d'enfants « *La maison que j'aime* »
8, passage des Deux-Sœurs (42, rue du Faubourg-Montmartre) - 75009 Paris**

CONCOURS DE DESSINS

La maison que j'aime

ORGANISE PAR
MAISONS PAYSANNES DE FRANCE

Pour tous les enfants de 6 à 12 ans !



RÈGLEMENT

1 - A l'occasion de son cinquantenaire, l'association Maisons Paysannes de France (dite MPF), Reconnue d'Utilité Publique, dont le siège est situé 8, passage des Deux-Sœurs (42, rue du Faubourg-Montmartre) 75009 Paris, organise un concours de dessins pour les enfants, ayant pour thème et intitulé :

« *La maison que j'aime* ».

Les dessins peuvent évoquer une maison connue ou une maison rêvée.

2 - Ce concours s'adresse à tous les enfants de 6 à 12 ans.

Il couvre tout le territoire français. Il durera du 9 mars 2015 au 31 mai 2015.

3 - Toutes les techniques de dessin sont possibles : crayons noir et blanc ou couleur, feutres, gouaches, aquarelles, mais aussi les collages, découpages... Chaque auteur signera son dessin. Tous les sujets rattachés au thème peuvent être traités, en composition d'ensemble ou de détail : paysage, village, jardin.

4 - Les dessins seront réalisés sur un papier de dimension A4 (21 x 29,7cm). Une copie électronique (scannée à 300 dpi) peut être envoyée par mail (sans obligation) à :

concours@maisons-paysannes.org

Chaque concurrent enverra un seul dessin signé, avec nom et prénom indiqués au dos, accompagné du bulletin d'inscription ci-dessus, dûment rempli et signé par ses parents.

5 - Les personnes détenant l'autorité parentale sur les participants autorisent expressément MPF à faire un usage pédagogique ou culturel non lucratif des dessins soumis (y compris à les exposer ou à les publier sur les supports de communication de MPF), sans contrepartie financière ou autre.

MPF accompagnera ces publications éventuelles des noms et prénoms des auteurs des dessins, sauf si la mention « anonymat à la publication » est inscrite au verso du dessin. MPF restera propriétaire des documents originaux qui ne seront pas retournés aux participants.

La participation au Concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

6 - Les auteurs des meilleurs dessins recevront des cadeaux offerts par des partenaires de MPF qui ont bien voulu soutenir ce concours.

7 - L'association MPF ne saurait être tenue responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours de dessins d'enfants « *La maison que j'aime* » devait être reporté, modifié ou annulé.

8 - En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, art L.27, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Les personnes détenant l'autorité parentale peuvent exercer ce droit ou s'opposer au traitement informatique de ces informations sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Maisons Paysannes de France - Concours « *La maison que j'aime* » - 8, passage des Deux-Sœurs (42, rue du Faubourg-Montmartre) 75009 Paris.

9 - Les informations collectées dans le cadre du présent concours sont destinées exclusivement à l'organisateur et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.